

## ANNEXE 4

### TABLEAU RECAPITULATIF A COMPLETER OBLIGATOIREMENT pour la prise en compte d'éventuels points de bonification

Retour à la DSDEN de la Côte-D'Or – Pôle CAB RH – par courriel: [dsden21-mvt@ac-dijon.fr](mailto:dsden21-mvt@ac-dijon.fr)  
pour le **29 avril 2019** délai de rigueur

Au-delà de cette date aucune nouvelle demande ne sera pris en compte

NOM de naissance \_\_\_\_\_

NOM d'usage \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Affectation \_\_\_\_\_

<b>MESURE DE CARTE SCOLAIRE</b>	<input type="checkbox"/>
<b>INTERIM DE DIRECTION</b> <i>supérieur à 6 mois pour une affectation sollicitée sur le même poste</i>	<input type="checkbox"/>
<b>STABILITE SUR POSTE</b> Bonification de 3, 4 ou 5 points	<input type="checkbox"/> Sur poste ou zone géographique <input type="checkbox"/> Cas particulier enseignants non spécialisés affectés sur des postes spécialisés
<b>POSTES A VALORISER</b> Bonification de 2, 4 ou 7 points	<input type="checkbox"/>
<b>DEMANDE DE RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS</b> (40 kms et +) Bonification de 3 points + 0.5 point / enfant à charge <i>Joindre obligatoirement une copie du livret de famille ou PACS, une attestation de l'employeur mentionnant le lieu de travail du conjoint, un certificat médical de déclaration de grossesse pour un enfant à naître</i>	<input type="checkbox"/>
<b>DEMANDE PARENT ISOLE ayant le statut de « soutien familial »</b> Bonification de 3 points + 0.5 point par enfant à charge <i>Joindre obligatoirement une copie du livret de famille et une copie de la notification de l'allocation de soutien familial versée par la Caisse d'allocations familiales</i>	<input type="checkbox"/>
<b>DEMANDE RAPPROCHEMENT RESIDENCE ENFANT</b> (40 kms et +) Bonification de 3 points + 0.5 point / enfant à charge <i>Joindre obligatoirement une copie du livret de famille, décision justice, pièces justifiant domiciliation de l'enfant, modalités d'exercice droit de visites ou organisation de l'hébergement</i>	<input type="checkbox"/>
<b>BONIFICATION HANDICAP</b> Bonification de 150 points <i>Joindre notification MDPH et avis du médecin conseiller technique</i>	<input type="checkbox"/>
<b>VOEU PREFERENTIEL</b> <i>0,25 points par an dans la limite de 8 ans (si le vœu 1 est identique aux mouvements précédents) joindre obligatoirement les justificatifs</i>	<input type="checkbox"/>
<b>Réintégration</b> après congé longue durée, disponibilité d'office ou congé parental	<input type="checkbox"/>
<b>Réintégration</b> après détachements ou disponibilité (autre que disponibilité d'office)	<input type="checkbox"/>

